

## COMMUNIQUÉS

### Lubrizol : l'urgence des réponses

mardi 01 octobre 2019



À la suite de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, le gouvernement a vainement tenté de rassurer la population. Pour l'heure, il est difficile de savoir quelles seront les véritables conséquences de cet accident.

L'inquiétude de la population, rouennaise et au-delà, est bien légitime. Les autorités publiques, le gouvernement et les responsables de la société Lubrizol doivent répondre à toutes les questions qui se posent : nature de la pollution, risques pour la santé, précaution à prendre... et exiger de l'entreprise Lubrizol la publication des produits présents sur le site.

Il faudra aussi tirer le bilan des dysfonctionnements réels qui ont eu lieu (retards d'information, chaîne de diffusion des informations, cellule médicale...).

Dans une période où les préoccupations environnementales sont si fortes, cet accident rappelle que bien des questions ne sont pas réglées et restent insuffisamment concertés. C'est le cas de l'implantation des entreprises industrielles et dangereuses, des dispositifs d'information à la population, des dispositions de précaution, des moyens alloués et du contrôle par les services publics des sites potentiellement dangereux afin de mieux protéger les populations et les salarié-es.

Les agent-es de la Fonction publique sont particulièrement exposé-es à tous les niveaux : enseignant-es, pompiers, agent-es territoriaux chargé-es du nettoyage... C'est pour mieux les défendre que la FSU porte dans les CHSCT l'obligation de leur protection.

Cet accident appelle à organiser de manière urgente le débat permettant de passer à un modèle de production moins polluant et moins dangereux pour la population comme pour l'environnement.

Autant de questions que la FSU, avec sa section syndicale de Seine Maritime, posent aujourd'hui aux autorités et au gouvernement.

La FSU appelle les citoyen·nes à se saisir de ces débats. Elle soutient toutes les initiatives locales organisées en ce sens.

Les Lilas, 1er octobre 2019